

deux-sèvres | l'événement

Des journalistes parisiens en "pincet" pour l'écolabel

Les Deux-Sèvres comptent deux établissements écolabel européen. La Région a convié nos confrères à visiter dans le Marais, ces sites touristiques novateurs.

Six journalistes de la presse spécialisée ont accepté l'invitation de la Région pour un voyage dans le Marais. Descendus en train de Paris le temps d'une longue matinée, ils ont été reçus à l'embarcadere d'Arçais. Une collation champêtre adéquate – café issu du commerce équitable et cake à l'épeautre fait maison – les attendait. « *Le Poitou-Charentes se veut une région d'excellence environnementale...* », a déclaré la conseillère régionale Marie-Claude Bridonneau, en guise d'accueil. Pendant le tour de table des partenaires de l'écolabel, les professionnels ont noirci leur bloc-notes.

Profitant de la présence de prestataires certifiés, les journalistes ont fait le plein de questions. « *Le coût de la redevance à payer pour l'écolabel s'est-il répercuté sur vos tarifs ?* » s'est enquis l'un d'entre eux. « *Non, on a gardé les tarifs. Il convient de faire même ce qui nous coûte de l'argent. Ce n'est pas à but mercantile, c'est un état d'esprit.* »

« L'écolabel : pas que du chocolat ou de la lessive. »

Pour concrétiser les propos, rien de tel que les visites. A l'hôtel de la Maison Flore d'Arçais d'abord. Murs en chanvre,



A l'hôtel « La Maison Flore » d'Arçais, l'écolabel européen rime avec art de vivre. Les journalistes ont visiblement été séduits par ce havre de paix, décoré avec goût et respectueux de l'environnement.

cuve de récupération d'eau, centrale photovoltaïque, cuisine bio... Une philosophie de vie, à en croire Séverine Lambert, salariée de l'hôtel, répondant à Pascale Zouari de la revue Cuisine bio. « *Le bio a toujours été une façon d'être. Ma famille est dans la batellerie depuis 30 ans, je suis très attachée au Marais et au respect de la nature. On a créé l'hôtel dans cet esprit, la reconnaissance a suivi.* »

Mêmes exigences du côté de l'hôtellerie de plein air, avec le camping de la Venise verte à Coulon. Depuis 2007, les ef-

forts ont porté sur la limitation de l'eau, de l'énergie, le tri des déchets. Et la certification est tombée l'année suivante. « *La rencontre des acteurs en proximité avec l'Afnor est intéressante. Cela donne un pouvoir de cohésion, commente Pascale Zouari. Je ne connaissais pas le Poitou-Charentes pour ses restos et hôtels bio...* »

Mathilde Bréchet la rédactrice en chef de Sept autour du monde, un magazine à destination des 10-15 ans, semble également conquise. « *Ces sites ne sont pas courants, l'écolabel européen se développe doucement*

à l'échelle nationale. Ce n'est pas que du chocolat ou de la lessive, c'est toute une équipe et des services », résume la journaliste avec l'idée de revenir en septembre pour un autre article.

Bien décidée à ne pas se faire doubler sur le terrain de l'écotourisme dans lequel la Région se positionne comme précurseur, la collectivité a mis le paquet sur la communication.

Marilyne Gautronneau
nr.niort@nrco.fr

••• A la cueillette du label écologique

Bonne nouvelle pour les hébergements touristiques engagés ou intéressés par une certification écolabel européen : les redevances de droits d'usage de la marque vont être significativement réduites. « *Là où les entreprises devaient s'acquitter de 10.000 € jusqu'à 25.000 € pour l'année, les redevances passeront de 350 € à 1.500 € maximum* », a annoncé jeudi Brice Bohmer, de la commission européenne.

Tous les 4 à 5 ans, les exigences environnementales du label « hébergement touristique » sont revues. La petite fleur répond aujourd'hui à 36 critères obligatoires. Limitation de la consommation d'énergie, de l'eau, de la production de déchets et valorisation du tri, l'éducation à l'environnement sont pris en compte.



La petite fleur, le logo de l'écolabel européen.

(DR)

Le cahier des charges fixe par ailleurs 47 critères optionnels, parmi lesquels la réutilisation d'eau de pluie pour l'arrosage, la non-utilisation de portions individuelles pour le petit déjeuner et le recours à des pro-

duits alimentaires locaux et issus de l'agriculture biologique. Le 18 mars, la commission européenne a voté un texte visant à renforcer les exigences des critères. Ce texte sera applicable à la fin de l'année. L'écolabel est le seul label écologique officiel européen utilisable dans tous les pays de l'Union européenne. En France, il est délivré par l'organisme Afnor Certification.

« *Le Poitou-Charentes est la première région à avoir eu un établissement certifié. Elle est de plus en plus moteur. Une quinzaine d'hôtels et de campings de la région devraient atteindre ce label prochainement* », a souligné Patricia Proïa, responsable du pôle environnement à l'Afnor.

Pour en savoir plus, un site : www.ecolabels.fr

point chaud

La faute à Maurice L.

Président de l'association pour la route Nantes-Poitiers-Limoges, Maurice Ligot s'était insurgé de l'abandon par le secrétaire d'Etat aux Transports du projet de liaison autoroutière A10/A20, entre Niort et Limoges (NR du 18 avril). Correction cinglante du président de la CCI des Deux-Sèvres qui désigne Maurice Ligot comme responsable de cette « *erreur historique* ». Philippe Dutruc rappelle que, dès 2003, « *l'ensemble du monde socioprofessionnel et politique du Poitou-Charentes* » avait obtenu l'inscription de ce projet au schéma autoroutier national, avec un tracé partant à proximité de La Crèche vers Bellac. Mais selon lui, l'ancien maire de Cholet « *n'a eu de cesse de contrer cette position et a mis tout son poids d'ancien ministre pour modifier le tracé autoroutier prévu.* » En 2006, la CCI, soutenue par 3.000 pétitionnaires avait réaffirmé la nécessité, sous le slogan « *tout sauf rien* », d'un consensus sur cette infrastructure quel qu'en soit son tracé. « *Il nous reste à veiller, se désole Philippe Dutruc, à la réalisation de la mise en 2 X 2 voies de la RN 149/249 et de la RN 147...* »

utile

La Nouvelle République

Niort. 10, place de la Comédie, BP 350, 79003 Niort Cedex. Tél. 05.49.77.27.77.

Fax 05.49.77.27.50. E-mail : nr.niort@nrco.fr

Bressuire. 6, rue Bujault, 79300.

Tél. 05.49.72.90.00.

Fax 05.49.65.38.84.

E-mail : nr.bressuire@nrco.fr

Thouars. 61, rue de la Trémoille, BP 70, 79102 Cedex.

Tél. 05.49.66.75.00.

Fax 05.49.66.68.46. E-mail : nr.thouars@nrco.fr

Parthenay. 28, rue Jean-Jaurès, 79200. Tél. 05.49.95.04.10.

Fax 05.49.64.53.52. E-mail : nr.parthenay@nrco.fr

chiffres clef

> 9 hébergements touristiques étaient écolabellisés en Poitou-Charentes au 10 mars 2009.

> Ils représentent 25 % de ceux qui existent en France.

> 303. C'est le nombre d'établissements écolabellisés en 2009 en Europe.

> Le 1^{er} établissement touristique à avoir obtenu l'écolabel européen en France est l'hôtel « Les orangeries » à Lussac-les-Châteaux, dans la Vienne. C'était en 2006.

> 2 établissements sont certifiés en Deux-Sèvres : Le camping de la Venise verte à Coulon et l'hôtel « La Maison Flore » à Arçais.

> 14 professionnels en Poitou-Charentes sont à ce jour engagés dans la démarche d'écolabellisation européenne. Cela concerne 8 hôtels et 6 campings.

> 40.000 €. C'est le budget voté par la Région pour aider les entreprises souhaitant se lancer dans la démarche d'écolabellisation européenne.

Deux-Sèvres

Matin	Après-midi
8 °C	15 °C
10 km/h	< 5 km/h

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance